**APPEL À CANDIDATURES SUR LA CONSTITUTION DU GROUPE DE RÉFÉRENCE RÉGIONAL DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (CSRRG) DU PROGRAMME RÉGIONAL DE L'INITIATIVE SPOTLIGHT AFRIQUE (SIARP) 2.0**

La violence contre les femmes et les filles (VAWG) est une grave violation des droits humains qui transcende les frontières, les cultures et les classes sociales. Elle empêche la pleine réalisation des droits des femmes et des filles, limitant leur capacité à vivre, aimer et atteindre leur plein potentiel avec dignité et sécurité. Éradiquer la VAWG et promouvoir l'égalité des sexes ainsi que l'autonomisation des femmes sont donc essentiels pour atteindre l'Agenda 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

En septembre 2017, les agences des Nations Unies (ONU) et l'Union Européenne (UE) ont lancé l'Initiative Spotlight – un partenariat mondial visant à éliminer toutes les formes des violences faites aux femmes et aux filles (VFF). Avec un engagement financier de 500 millions d'euros, l'Initiative opère dans cinq régions (Afrique, Asie, Caraïbes, Amérique latine et Pacifique), avec le Programme Afrique mettant particulièrement l'accent sur la violence sexuelle et basée sur le genre, les pratiques néfastes et la promotion de la santé et des droits sexuels et reproductifs. Alignée sur l'Agenda 2030, l'Initiative privilégie le principe de "ne laisser personne de côté" et adopte une approche multipartite.

L'Initiative Spotlight est une initiative phare du Secrétaire général de l'ONU, désignée comme une "Initiative à fort impact" lors du Sommet des ODD, et un accélérateur des ODD. Elle est directement liée à la réalisation des ODD 5 et 16 et a démontré son efficacité pour faire progresser plusieurs objectifs de développement. Depuis des décennies, les mouvements de femmes sont en première ligne dans la lutte contre la discrimination et la violence, y compris les pratiques néfastes à l'encontre des femmes et des filles à travers le monde. Leur expertise couvre tous les résultats de la Théorie du Changement de l'Initiative Spotlight.

La deuxième phase du Programme régional de l'Initiative Spotlight Afrique (SIARP 2.0), dirigée par le Bureau de la coopération au développement de l'ONU en Afrique, en partenariat avec l'Union Africaine, vise à renforcer l'engagement entre la société civile, la Commission de l'Union Africaine (CUA), les Communautés Economiques Régionales (RECs), et l’ONU, garantissant une participation plus systématique des organisations de la société civile (OSC) aux processus de prise de décision. Cela renforcera la responsabilité de l'Initiative envers les mouvements sociaux de femmes, les réseaux de jeunes et a la société civile féministe.

Conscient de l'importance et de la masse démographique des jeunes sur le continent africain et de la mobilisation de nombreux jeunes militants africains en faveur des droits des femmes, le SIARP 2 s'engagera également de manière proactive les jeunes activistes qui travaillent à l'élimination de la violence à l’égard des femmes et des filles (VFF). Le SIARP 2.0 collabore étroitement avec les mouvements de femmes, les réseaux de jeunes et les organisations de la société civile axées sur les droits humains pour garantir que leurs connaissances et leur expertise soient pleinement intégrées, assurant ainsi une responsabilisation vis-à-vis des survivantes de violence, des mouvements féministes et des organisations de défense des droits humains à tous les niveaux.

Dans ce cadre, ONU Femmes, en tant que Secrétariat du Groupe de Référence Régional de la Société Civile (CSRRG) du SIARP 2.0, sollicite des nominations de représentants d'organisations de la société civile engagées dans les droits des femmes et les droits humains pour faire partie du CSRRG de SIARP 2.0.

Conformément à la première phase du Programme, l'Initiative établira CSRRG pour la deuxième phase. Le CSRRG s'aligne sur les structures de groupes de référence nationaux et mondiaux établies par l'Initiative Spotlight et tire parti des enseignements de la première phase du Programme régional Afrique. Il servira de mécanisme institutionnel mobilisant l'expertise de la société civile pour guider et assurer la responsabilité de l'Initiative Spotlight.

Le CSRRG remplira trois fonctions clés :

1. **Conseil :** Fournir des orientations au SIARP 2.0 et conseiller le Comité de pilotage régional Afrique (ARSC) ainsi que l'Unité de coordination du Programme Afrique de l'Initiative Spotlight.
2. **Plaidoyer et partenariat :** Soutenir la réalisation des objectifs du SIARP 2.0 grâce au plaidoyer et à la collaboration.
3. **Responsabilité :** Veiller à ce que l'Initiative respecte ses engagements.

Le CSRRG sera composé de jusqu'à 15 experts de la société civile et jeunes leaders issus des cinq régions d'Afrique, servant à titre personnel, sur une base volontaire et sans rémunération. Bien que l'adhésion au groupe soit volontaire, le RG offre des opportunités de réseautage et d'engagement avec des acteurs stratégiques pour mettre fin aux violences basées sur le genre. Les critères clés de sélection pour le CSRRG incluent :

1. Une expérience avérée de collaboration avec la société civile, notamment dans des programmes promouvant l'égalité des sexes, l'élimination de la VFF et la santé et les droits sexuels et reproductifs.
2. Une expertise reconnue sur la fin de la violence contre les femmes et les filles, les droits des femmes et des jeunes, ainsi que l'égalité des sexes et les droits humains en général (ex. : efforts de plaidoyer, rapports, articles ou couverture médiatique sur ces questions).
3. Une représentation diversifiée en termes d'âge, de sexe et de région, incluant des groupes subissant plusieurs formes de discrimination.
4. Une diversité d'expertise liée à l'élimination de la VAWG (ex. : formes, prévention, réponse) et à la promotion des droits en matière de santé sexuelle et reproductive (SRHR).
5. Une expérience antérieure et un engagement démontré auprès de l'Initiative Spotlight en Afrique seront un avantage supplémentaire.

-

Veuillez trouver ici le [**TOR\_CSRRG SIARP Phase II\_FINAL.pdf - Google Drive**](https://drive.google.com/file/d/197qG0IGC8YK4PWrqQfjxvfDlQKXDdWDK/view) and [**Code of Conduct\_CS-RRG\_SIARP\_FINAL.docx - Google Docs**](https://docs.google.com/document/d/1GBeen8UcydWn7-nPBX0X9QYtZ7VPWNMU/edit?tab=t.0) du Groupe de Référence Régional de la Société Civile de Spotlight Africa (CSRRG) (rédigé en consultation avec le CSRRG intérimaire, l'Union Africaine, l'Union Européenne et les agences des Nations Unies – ONU Femmes, PNUD, UNFPA et UNICEF), qui sera finalisé par le nouveau CSRRG une fois constitué.

**PROCESSUS DE SÉLECTION**

Le processus de sélection sera mené de manière transparente, aligné sur les priorités de la Phase II de l'Initiative Spotlight, et prendra en compte l'équilibre régional ainsi que la diversité des représentations et des expériences. L'appel à candidatures sera ouvert pendant six semaines, du 3 février au 14 mars 2025. Un Comité de sélection, présidé par un représentant du Groupe de Référence Mondial de la Société Civile et comprenant des représentants d'ONU Femmes (au nom du système des Nations Unies), de l'UE, de la Commission de l'Union Africaine (CUA), de l'UNDCO et de trois experts indépendants de la société civile issus de différentes sous-régions ayant une expérience avec l'Initiative Spotlight, examinera les candidatures reçues. Les décisions seront prises par consensus ou, si nécessaire, par vote.

Documents requis pour la nomination :

1. **CV ou biographie courte :** Maximum 5 pages pour le CV OU une biographie d'une page mettant en avant les formations professionnelles, l'expérience de travail ou de bénévolat en lien avec l'égalité des sexes, la VFF, les pratiques néfastes et la collaboration avec les mouvements de femmes et de jeunes. Inclure jusqu'à 3 références.
2. **Lettre de motivation : Un** maximum de 1 000 caractères expliquant votre intérêt, motivation et vos contributions potentielles au CSRRG, avec confirmation de votre disponibilité et votre accord aux Termes de Référence et Code de Conduite.

**INSTRUCTIONS POUR LA SOUMISSION**

* Les individus peuvent se proposer eux-mêmes et, en outre, les organisations, entités et individus peuvent proposer d'autres personnes.
* Tous les formulaires de nomination doivent être accompagnés du CV du candidat ou d’une brève biographie et envoyés uniquement à [spotlight.stream1@unwomen.org](mailto:spotlight.stream1@unwomen.org)
* Toute question relative au processus de candidature doit être envoyée à [spotlight.stream1@unwomen.org](mailto:spotlight.stream1@unwomen.org)
* La date limite de candidature est le **12 mai 2025**.
* Les soumissions peuvent être faites en arabe, anglais, français, espagnol, portugais et swahili.
* Les candidatures tardives ne seront pas prises en compte.
* Il est prévu que le CSRRG soit en place d'ici la fin du mois de mai 2025.